

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 mai 2015

DIALOGUE SOCIAL ET EMPLOI - (N° 2792)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 79

présenté par
M. Tardy, M. Hetzel et M. Tian

ARTICLE 16

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« trois cents »

les mots :

« cinq cents ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec le précédent.